



Maison de la Musique  
Contemporaine



Espace  
Culturel  
de Chaillol

Entre Alpes  
et Provence,  
une itinérance  
musicale

Scène  
conventionnée  
Art en territoire  
Hautes-Alpes

# ACADEMIE DE MÉDIATION 2024

## 24-28 Juin 2024, Chaillol (Hautes-Alpes)

---

Une formation proposée par la Maison de la Musique Contemporaine (MMC)

En partenariat avec l'Espace Culturel de Chaillol

## L' Académie de médiation

Quatre jours en immersion pour comprendre et s'imprégner des enjeux de la médiation culturelle dans le secteur musical

L'Académie de médiation est une formation à destination d'étudiant·e·s et de jeunes professionnel·le·s de la culture qui se destinent à travailler dans le secteur musical. À travers plusieurs modules associant réflexion théorique et exercices pratiques, l'Académie propose de donner aux participant·e·s des informations sur l'écosystème musical, le répertoire contemporain et les différentes formes de médiation.

Basée sur l'échange et la confrontation d'idées dans un cadre bienveillant, l'Académie permet également aux participant·e·s de rencontrer des professionnel·le·s du secteur musical (artistes, responsables ou chargé·e·s d'actions culturelles, journalistes, etc.) et de dialoguer librement avec elles·eux de leur parcours, de leurs expériences et de leur rapport à la médiation.

Publics, territoires, droits culturels, jeux : l'Académie se veut un laboratoire social et humain, ouvert à la diversité des profils et des expériences. Iels sont réuni·e·s autour d'un enjeu commun : les relations entre le son et l'écoute, et entre l'artiste, les œuvres et les personnes auxquelles iels s'adressent.

Pour cette deuxième édition, la Maison de la Musique Contemporaine s'associe avec l'Espace Culturel de Chaillol, scène conventionnée Art en territoire, pour proposer un séjour de quatre jours dans les Hautes-Alpes. Les participant·e·s seront logé·e·s dans un gîte et encadré·e·s durant toute la durée de leur séjour par deux membres de l'équipe de la MMC : **Simon Bernard**, chef du pôle Médiation et développement des publics et **Éloi Savatier**, doctorant en sociologie de la musique.

## Programme

**Dimanche 23 juin |** Arrivée et accueil des participant·e·s en fin de journée, installation dans les gîtes et dîner en commun.

**Lundi 24 juin**

**9h30-9h45** Présentation de l'Espace Culturel de Chaillol par Noémie Cogne, responsable de coordination artistique et territoriale, et de la Maison de la Musique Contemporaine

**9h45-11h15** Atelier collectif - *Médiation, transmission, pédagogie : de quoi parle-t-on ?*

**11h30-12h15** *La médiation dans les politiques culturelles en France* par la MMC

**13h45-15h15** Atelier collectif - *Les droits culturels, qu'est-ce que c'est ?*

**15h30-16h15** *Petite histoire institutionnelle de la musique contemporaine* par la MMC

**16h30-18h** *La musique contemporaine : repères historiques et esthétiques* avec Thomas Vergracht, musicologue et producteur à France Musique

## Mardi 25 juin

**9h30-10h45** *Panorama du paysage politique et économique de la création musicale* par Danaé Guilbot et Rémy Walter, chargé·e·s de mission au pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s de la MMC

**11h-12h30** *Territoire et habitant·e·s : les enjeux du vivant* avec Michaël Dian, pianiste, fondateur et directeur du Festival de Chaillol, et Nathalie Moine, consultante et fondatrice de Florès, cabinet de conseil qui accompagne les structures artistiques sur les enjeux de transition écologique et sociale

**14h-15h30** *Création, public et médiation radiophonique* avec Anne Montaron et Arnaud Merlin, producteur·rice·s à France Musique

**15h45-18h** Atelier collectif - *Imaginer une médiation ancrée sur son territoire*

## Mercredi 26 juin

**9h30-10h45** Jeux sonores avec Musiques en jeu(x) - LE KIT

**11h-13h** *Créer, habiter, situer* avec Loïc Guénin, percussioniste, compositeur et directeur de la compagnie le Phare à Lucioles (Sault), Pascal Charrier, guitariste, compositeur et directeur artistique de la compagnie Naï No (Apt), et Michaël Dian

**14h30-16h15** : Atelier collectif - *Communiquer de manière sensible*

**16h30-18h** : Rencontre avec Baltazar Montanaro (Compagnie Montanaro), artiste en résidence à l'Espace Culturel de Chaillol

## Jeudi 27 juin

**10h-12h** *Aspects de la médiation : parcours et réalités du métier* avec Jeanne Ribeau, responsable de la transmission et Irène Hontang, attachée de production et de transmission au GRAME - Centre National de Création Musicale (Lyon) et médiatrice indépendante, notamment pour l'Orchestre de Chambre de la Drôme

**12h-13h** *Création, médiation, expérimentation* avec Jeanne Ribeau, Irène Hontang et Nicolas Mizen, saxophoniste et directeur de l'Orchestre de Chambre de la Drôme

**14h30-16h** Accompagnement personnalisé des projets des participant·e·s

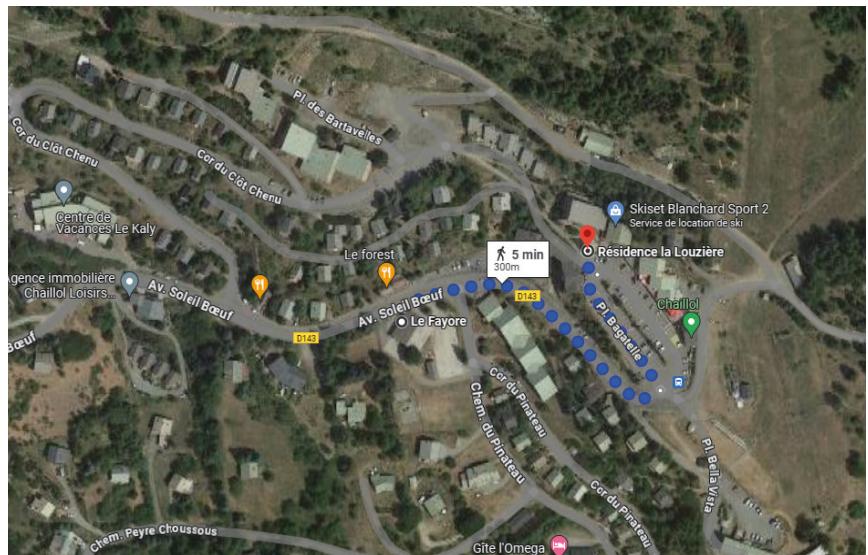
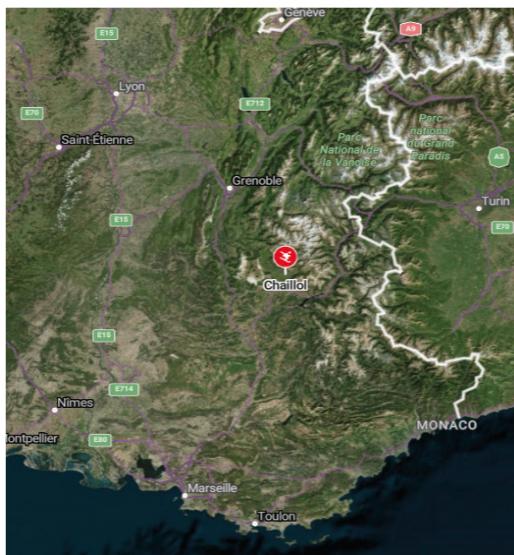
**17h-18h** *La Sacem : création, médiation et action culturelle* avec Emilie Aubert, responsable du pôle musique contemporaine de la Sacem

**20h30-22h** Concert *Saraï* du Trio Montanaro

Vendredi 28 juin | La matinée sera consacrée au bilan de l'Académie avec les participant·e·s, suivi du retour à la gare de Gap.

# Informations pratiques

L'Académie de médiation 2024 se tiendra à Saint-Michel-de-Chaillol (05, Hautes-Alpes) du lundi 24 au vendredi 28 juin 2024 inclus.



## Hébergement

L'hébergement en pension complète est intégralement pris en charge par la MMC. Les stagiaires seront hébergé·e·s à La Louzière, à 5 minutes à pied du Fayore, où auront lieu les séances de travail.

## Transport

L'arrivée des participant·e·s est souhaitée le dimanche 23 juin après-midi.

Le retour aura lieu collectivement le vendredi 28 juin en fin de matinée.

Le transport, du lieu de domicile au lieu de résidence, est intégralement pris en charge par la MMC.

Le trajet, de la gare de Gap à Saint-Michel de Chaillol, sera assuré en voiture par l'équipe de l'Espace Culturel de Chaillol.



*Le Fayore, salle municipale où auront lieu les séances de l'Académie.*

# Charte d'engagement et de responsabilité éthique de l'Académie de médiation

## Redécouvrir la musique contemporaine

- Proposer un complément de formation sur le répertoire contemporain.
- Faire découvrir la richesse, la vitalité et la diversité des esthétiques contemporaines de manière concrète et incarnée.
- Susciter un intérêt, un goût ou une curiosité pour la création musicale.
- Présenter le secteur professionnel, la diversité des activités et des métiers qui animent le milieu de la création musicale.
- Sensibiliser aux enjeux de la création musicale, de la relation aux publics et de la médiation.

## Ancrer la médiation au cœur de la création musicale

- Souligner le rôle essentiel de la médiation dans la création musicale.
- Valoriser le statut et l'activité du·de la médiateur·rice, qu'il soit musicien·ne en formation, professionnel·le, amateur·rice, mélomane ou passionné·e.
- Proposer une réflexion ouverte et partagée sur la médiation, son sens, ses missions et son rôle social et artistique.
- Placer la médiation et les droits culturels comme principes généraux de participation à l'Académie.

## Co-construire l'Académie avec tou·te·s les participant·e·s

- Croiser les profils et réunir des étudiant·e·s et des professionnel·le·s d'horizons différents dans un contexte propice au dialogue et à l'expression des personnalités de chacun·e.
- Respecter la parité au sein des intervenant·e·s comme des participant·e·s.
- Respecter les opinions de chacun·e et assurer un temps de parole équitable entre les participant·e·s.
- Assurer un suivi et une participation dans les meilleures conditions possibles pour chacun·e.
- Proposer un accompagnement personnalisé de chaque participant·e dans le respect, la bienveillance et l'écoute de ses objectifs personnels et professionnels.
- Intégrer une évaluation continue des séances avec chacun·e des acteur·rice·s (participant·e·s, intervenant·e·s, etc.).

## LA MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

La Maison de la Musique Contemporaine (MMC) a pour mission la valorisation et la promotion de la musique contemporaine, l'accompagnement des professionnel·le·s ainsi que la médiation et la sensibilisation des publics. Elle s'engage aux côtés de tou·te·s les acteur·rice·s de la création musicale pour soutenir, promouvoir et favoriser son rayonnement.

La MMC produit et met à disposition des contenus didactiques et informationnels à destination de tous les publics notamment grâce à son fonds documentaire remarquable. C'est en s'appuyant sur des partenaires culturels, médias et sur une stratégie digitale que la MMC tend à diffuser ce répertoire au-delà des limites du domaine musical et à lui donner plus de visibilité.

Aujourd'hui, la MMC déploie plusieurs dispositifs d'aide financière destinés à des structures de production et de diffusion (ensembles instrumentaux et vocaux, compagnies, collectifs d'artistes, festivals, lieux...), à des projets musicaux ou pluridisciplinaires proposant des formes innovantes, à des académies, stages, ateliers et workshops s'inscrivant dans une logique d'insertion professionnelle, et au financement de projets vidéo et phonographiques.

Par sa mission de conseil et d'observation, la MMC a également à cœur d'accompagner les professionnel·le·s à toutes les étapes de développement de leurs projets tant dans la structuration, la médiation ou encore la communication.

La MMC pilote un dispositif de médiation d'envergure nationale : les SuperPhoniques (ex-Grand Prix Lycéen des Compositeurs) qui sensibilisent plus de 4 500 lycéen·ne·s et collégien·ne·s à la musique contemporaine sur l'ensemble du territoire national. Chaque année la MMC passe commande d'une pièce aux deux compositeur·rice·s lauréat·e·s, présentées en public et en partenariat avec des institutions musicales.

En parallèle, la MMC propose des actions de médiation (rencontres avec les artistes, présentations de concerts, conférences, projets de création, supports pédagogiques etc.) afin de sensibiliser les publics à ce répertoire sur des territoires bien identifiés. En 2021 est créée l'Académie de médiation, un programme de formation à la fois théorique et pratique ayant pour but d'accompagner les futur·e·s professionnel·le·s à la médiation du répertoire contemporain.

Créée à l'initiative du ministère de la Culture et de la Sacem, la MMC est dirigée par Estelle Lowry depuis le 15 juillet 2020. Elle est aujourd'hui composée d'une équipe de 15 personnes.

La MMC est soutenue par le ministère de la Culture, la Sacem, le Centre national de la musique (CNM), la Société des Éditeurs et Auteurs de Musique (SEAM), la Fondation Daniel et Nina Carasso, l'Adami, la Culture avec la copie privée, et la Chambre syndicale des Éditeurs de Musique de France (CEMF).

## L'ESPACE CULTUREL DE CHAILLOL

Conjuguant les joies de la découverte musicale à celles d'une joyeuse itinérance dans le vaste territoire alpin, les saisons de l'Espace Culturel de Chaillol convoquent l'esprit des lieux et le talent d'artistes parmi les plus audacieux·euses et les plus inspiré·e·s du moment pour une célébration de la musique dans toutes ses dimensions : concerts, ateliers de pratique, rencontres littéraires, moments insolites...

Fondée en 1997, l'association l'Espace Culturel de Chaillol met en œuvre un projet artistique et culturel autour des musiques d'aujourd'hui – musique de création et nouvelles musiques, traditionnelles, du monde, classiques et jazz.

Active tout au long de l'année, l'association développe une saison de concerts et un festival d'été, un vaste programme d'action culturelle en direction des habitant·e·s, des résidences artistiques et une politique de soutien à la création, par la commande d'œuvre et le soutien à la production.

L'Espace Culturel de Chaillol se distingue par le choix de l'itinérance comme principe premier et modalité de mise en œuvre de ses activités. Ainsi, les dynamiques de coopération avec les collectivités et les acteur·rice·s du territoire sont au cœur de son projet.

Dirigé par Michaël Dian, son fondateur, l'Espace Culturel de Chaillol bénéficie de l'appellation de Scène conventionnée d'intérêt national - art en territoire depuis 2019.